



## OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

### LES FAITS

- » L'aide publique au développement (APD) diminue. Elle est passée d'un record absolu de 107,1 milliards de dollars en 2005 à 103,7 milliards de dollars en 2007. Les apports d'aide doivent augmenter de 18 milliards de dollars par an pour remplir la promesse faite par le G-8 en 2005 de doubler l'aide mondiale d'ici 2010, avec 50 milliards de dollars de plus chaque année au plan mondial, dont 25 milliards pour l'Afrique.
- » Le poids du service de la dette extérieure des pays en développement est passé en moyenne de 13 pour cent des recettes d'exportation en 2000 à 7 pour cent en 2006, ce qui a créé un environnement plus favorable pour les investissements et leur a permis d'allouer des ressources pour réduire la pauvreté.
- » Dans les pays développés, 58 pour cent de la population utilisait l'Internet en 2006, contre 11 pour cent dans les pays en développement et seulement 1 pour cent dans les pays les moins avancés.

### OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Il y a un réel écart dans le respect des engagements pris en faveur de la cible des OMD qui vise à tenir compte des besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA) et à fournir une aide publique au développement (APD) plus généreuse pour les pays engagés sur la voie de la réduction de la pauvreté. Les tentatives d'augmenter l'APD ont été mises en échec. En 2007, le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède étaient les seuls pays à avoir atteint ou dépassé la cible de 0,7 pour cent du revenu national brut (RNB). L'ensemble des apports d'aide des membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE est passé à 103,7 milliards de dollars en 2007, soit 0,28 pour cent du revenu national des pays développés réunis. L'aide aux PMA ne correspond pas non plus aux engagements pris. En plus des pays cités plus haut, seuls la Belgique, l'Irlande et le Royaume-Uni ont atteint la cible consistant à fournir de 0,15 à 0,20 pour cent de leur RNB au titre de l'aide pour les PMA.

Lors de divers sommets internationaux, les pays donateurs se sont engagés à faire passer l'aide de 80 milliards de dollars en 2004 à 130 milliards de dollars en 2010 (aux prix de 2004). Le taux actuel de croissance de l'aide pour les principaux programmes de développement (à l'exclusion de l'allègement de la dette) devra plus que doubler au cours des trois prochaines années si l'on veut atteindre le niveau d'aide promis en 2010.

Les progrès ont été lents dans la réalisation de la cible visant à mettre en place un système commercial et financier multilatéral ouvert, équitable, fondé sur le droit, prévisible et non discriminatoire et à fournir aux exportations des PMA un accès en franchise de droits et non contingenté. La rupture récente des négociations commerciales du cycle de Doha constitue un revers important en ce qui concerne l'un des objectifs de ces négociations lancées en 2001, à savoir de répondre aux besoins des pays en développement en suivant un « calendrier du développement ». Sept ans plus tard, l'impossibilité de conclure ce cycle de développement représente le plus gros retard dans le domaine des échanges commerciaux.

La cible des OMD visant à traiter globalement le problème de la dette des pays en développement n'est pas entièrement atteinte. Même si les pays pauvres très endettés (PPTÉ) ont bénéficié d'un allègement substantiel de leur dette, beaucoup restent menacés par une situation de surendettement. Il faut agir pour réduire le poids de la dette des pays qui n'ont pas encore bénéficié des initiatives actuelles d'allègement de la dette et se trouvent en situation de surendettement.

La cible des OMD qui vise à rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement, en coopération avec les entreprises pharmaceutiques, a servi à mobiliser des ressources et à améliorer la coordination pour un meilleur accès aux médicaments essentiels et aux traitements du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose dans de nombreux pays. Mais l'accessibilité de ces médicaments dans les pays en développement reste insuffisante. Selon des études menées dans 30 pays en développement, seuls 35 pour cent des médicaments considérés comme essentiels sont disponibles dans le secteur public ; 63 pour cent sont disponibles dans le secteur privé. Dans un échantillon de six pays d'Asie de l'Est, du Sud-Est et du Sud, leur accessibilité dans le secteur privé n'était que de 45 pour cent.

La cible de l'OMD qui vise à faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous, en coopération avec le secteur privé, a fait de rapides progrès dans le domaine de la téléphonie mobile, mais le fossé reste important en ce qui concerne l'accès à des technologies phares (l'accès internet à large bande en est un bon exemple). Or celles-ci sont essentielles pour soutenir la croissance économique et améliorer la fourniture de services dans des domaines comme la santé et l'éducation.

En Afrique subsaharienne, 74 pour cent de la population n'ont pas accès à l'électricité, contre 10 pour cent en Amérique latine et un accès quasi universel

dans les pays développés. Il faut renforcer d'urgence les partenariats public-privé pour améliorer l'accessibilité de l'électricité.

## CE QUI A MARCHÉ

1. La **Tanzanie** a profité des économies découlant de l'allègement de la dette pour abolir les frais scolaires au primaire (en 2002), construire 30 000 salles de classe et 1 000 écoles et former et engager 18 000 enseignants supplémentaires. Le pourcentage d'enfants scolarisés dans les écoles primaires en Tanzanie (continentale) est passé de 58,7 pour cent en 1990 à 94,8 pour cent en 2006. En 2005, le **Nigeria** a créé un Fonds virtuel de la pauvreté pour assigner les sommes libérées par l'allègement de la dette à la réduction de la pauvreté et autres OMD. Le **Mozambique** a utilisé les économies réalisées sur le service de la dette pour lutter contre le sida, construire des salles de classe et des écoles et fournir un accès à l'eau potable salubre à un million d'habitants supplémentaires.
2. Un programme inter-institutions de l'ONU, appelé Cadre intégré pour une assistance technique liée au commerce, fournit un appui aux pays les moins avancés pour que les capacités commerciales fassent partie intégrante des plans nationaux de développement et de réduction de la pauvreté. Par le biais de ce programme, les producteurs africains de mangues ont reçu une aide pour lutter contre des insectes comme les fourmis rouges et la mouche des cerises, améliorer la qualité de leurs fruits et les exporter plus facilement. Au **Mali**, un projet a permis le traitement phytosanitaire de 2 000 hectares de vergers en 2006 (surface qui a doublé depuis), ce qui a facilité l'obtention des normes d'homologation européennes EurepGAP. Grâce à cela, l'exportation des mangues a augmenté de 50 pour cent entre 2005 et 2006 et engendré un profit de l'ordre de 12 millions de dollars pour l'économie malienne. Au **Kenya**, un partenariat a été forgé avec Kevian, un fabricant de jus de fruits qui, jusqu'à présent, importait de l'étranger ses concentrés de jus de mangue. Au Kenya tout comme au Mali, les agriculteurs locaux ont été invités à améliorer leurs procédures pour la récolte, le marketing et la lutte contre les parasites, et ce dans le cadre d'un projet du PNUD. Ils ont également formé un partenariat avec Kevian, qui achète désormais des mangues locales.
3. Depuis l'adoption de la cible de l'OMD 8 visant à faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies soient à la portée de tous, en coopération avec le secteur privé, le secteur de la téléphonie mobile a connu une croissance phénoménale en Afrique. Celle-ci reste la région du monde qui a connu la croissance la plus spectaculaire du nombre d'abonnés à la téléphonie mobile, avec plus de 60 millions de nouveaux abonnés en 2006. Avec ses 200 millions d'abonnés fin 2006, 22 pour cent de la population africaine avait un téléphone portable, contre 3 % pour les lignes fixes et 5 % d'utilisateurs d'internet. Par contraste, la pénétration de la téléphonie mobile en Afrique était d'à peine une personne sur 50 en 2000.

## QUE FAUT-IL FAIRE ?

- » Remettre les engagements en matière d'APD sur la bonne voie, surtout le Consensus de Monterrey qui, en 2002, réitérait l'objectif de 0,7 pour cent du RNB, les engagements en faveur d'une APD aux PMA de 0,15 à 0,20 pour cent du RNB et l'engagement pris au

sommet du G-8 de 2005 à Gleneagles de doubler l'aide à l'Afrique pour qu'elle passe de 25 milliards de dollars en 2004 à 50 milliards, en dollars constants, d'ici 2010.

- » Accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Paris (2005) pour améliorer la qualité, l'efficacité, la prévisibilité et la cohérence de l'APD.
- » Formuler des mesures et des actions pour mener à bien le cycle de négociations commerciales de Doha afin de réduire les mesures actuelles faussant les échanges commerciaux et de les remplacer par des mécanismes plus équitables.
- » Étendre l'Initiative renforcée d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE), l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et autres mécanismes d'allègement de la dette à plus de pays en développement ayant de graves problèmes d'endettement.
- » Promouvoir la coopération bilatérale, régionale et mondiale pour améliorer la sécurité alimentaire.
- » Aider les pays en développement, surtout en Afrique subsaharienne, à parvenir à une croissance durable de leur productivité et à une diversification de leur économie.
- » Former des partenariats avec la société civile, les ONG, le secteur privé et les fondations pour élaborer de façon participative des stratégies de développement urbain et rural favorables aux pauvres.
- » Garantir un accès bon marché aux médicaments essentiels et autres interventions salvatrices.
- » Accroître le financement pour la recherche et le développement de médicaments essentiels pour soigner la tuberculose, le paludisme, le VIH/sida et autres maladies infectieuses.
- » Garantir un accès équitable aux services éducatifs et sanitaires, y compris une aide supplémentaire de l'ordre de 10,2 milliards de dollars par an.
- » Introduire des mesures et des mécanismes permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- » Améliorer l'accès à des nouvelles technologies abordables favorisant le développement, en particulier les technologies de l'information et de la communication, les techniques agricoles et celles permettant l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques.
- » Proposer des mécanismes de financement innovants et des partenariats pour améliorer le transfert des technologies et la recherche et le développement dans les économies en développement en vue de la réalisation des OMD.
- » Encourager les partenaires non-gouvernementaux, dont le secteur privé et les organisations philanthropiques, à soutenir le financement de projets et programmes ayant trait aux OMD.
- » Collaborer avec des partenaires pour développer des infrastructures et des services, et promouvoir leur intégration dans l'économie mondiale afin d'améliorer les capacités des entreprises.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter [mediainfo@un.org](mailto:mediainfo@un.org) ou consulter [www.un.org/french/millenniumgoals/](http://www.un.org/french/millenniumgoals/), notamment sur les sources de cette fiche d'information.